

Description détaillée des modules pédagogiques

Module 1 : Maîtriser le cadre global d'actions de l'UE

Ce module de cadrage, introduisant le Mastère spécialisé®, permet de rappeler et de mobiliser les connaissances théoriques sur l'UE pour construire une analyse critique et macro du cadre d'action européen. Il est en effet essentiel que les futurs professionnels des affaires publiques européennes, qu'ils agissent à l'échelle nationale ou communautaire, ne se contentent pas d'être de bons « techniciens », mais soient également en mesure de prendre du recul sur l'Histoire, les enjeux et l'état actuel de la construction européenne et sur les grands débats de l'actualité politique, économique et sociale européenne (élargissements, référenda, crises politiques et institutionnelles...) particulièrement marquants et qui sont en prise directe avec les attentes des opinions publiques nationales. Il est également primordial que ces futurs professionnels puissent avoir un coup d'avance sur les perspectives à court terme et sur les enjeux à moyen et long termes des politiques européennes.

➤ **A l'issue de ce module, les participant(e)s seront capables de :**

Commenter de manière critique les principales options politiques et les grandes réalisations du projet européen en les resituant dans leurs contextes historique et international.

➤ **Contenu :**

- Rappel des grandes étapes, des enjeux et des perspectives d'évolution de l'UE : option intégrative vs option intergouvernementale
- Rappel sur les moyens d'actions de l'UE :
 - Le budget de l'UE
 - L'ordre juridique de l'UE (les principes du droit européen, les actes, les recours, le système de répartition des compétences)
 - Les procédures législatives et budgétaires
- Les grands équilibres politiques et institutionnels de la gouvernance européenne
- Les relations avec les autorités nationales et le rôle des parlements nationaux
- Les grandes compétences de l'Union : enjeux, méthodes, principes et instruments des politiques publiques transverses et principales réalisations (Europe sociale, santé publique et protection des consommateurs ; concurrence et marché intérieur ; fiscalité ; coordination des politiques économiques, semestre européen...)
- Les nouvelles priorités stratégiques de l'UE
- Les grandes stratégies nationales des Etats membres

Module 2 : Maîtriser les techniques et les outils des affaires publiques

Ce second module porte sur l'apprentissage des techniques et des outils qui, s'ils ne sont pas spécifiques à cette activité, doivent être parfaitement maîtrisés par les professionnels des affaires publiques européennes. Les techniques et outils acquis lors de ce module sont mis en

pratique lors des modules suivants qui portent sur les différents cadres d'action des professionnels des affaires publiques européennes.

➤ **A l'issue de ce module, les participant(e)s seront capables de :**

- Définir une méthodologie pour l'élaboration d'un diagnostic, d'une stratégie d'influence et d'un plan d'action
- Elaborer un plan de communication
- Rédiger, présenter et défendre une position
- Rédiger l'analyse d'un acte législatif européen et d'une décision de la Cour de Justice de l'UE
- Rédiger formellement un acte juridique
- Rédiger une note de synthèse
- Identifier et localiser un interlocuteur au sein des institutions européennes
- Trouver les différents textes juridiques européens et les actes préparatoires

➤ **Contenu :**

- Fondamentaux de la conduite de projet
- Techniques de rédaction
- Techniques de prise de parole en public/media training
- Techniques de communication non verbale
- Légistique
- Déontologie, éthique et accountability
- Techniques professionnelles d'analyse (stratégique, juridique, technique...) et de commentaire
- Principes et bonnes pratiques de la communication sur les affaires européennes
- Utilisation pratiques des bases de données de l'UE
- L'anglais des institutions européennes (apport terminologique en ligne)
- Méthodologie de la rédaction du mémoire professionnel

Module 3 : Travailler avec la Commission européenne

Une des valeurs ajoutées de ce Mastère spécialisé est de s'intéresser de manière spécifique à des phases formelles et informelles peu étudiées ailleurs mais qui constituent des moments importants de la prise de décision européenne et représentent dès lors des enjeux d'influence conséquents. A ce titre, un module complet est dédié à la maîtrise des pratiques de travail développées par la Commission européenne pour préparer la législation européenne, dans le cadre notamment de l'initiative « Mieux légiférer ».

➤ **A l'issue de ce module, les participant(e)s seront capables de :**

- Construire et mettre en œuvre une stratégie d'influence et un plan d'action prenant en compte l'environnement institutionnel et politique interne de la Commission européenne, ses priorités d'action et ses procédures
- Participer aux travaux d'expertise de la Commission européenne et convaincre

➤ **Contenu :**

- Rappel des priorités du plan Juncker
- La gouvernance de la Commission européenne
- Les enjeux de l'accord "Mieux légiférer"
- Le programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT)
- Modalités et circuits internes d'élaboration des propositions législatives
- Cycle de planification et de programmation stratégique
- Procédures et enjeux des analyses d'impact
- Modalités de concertation de la société civile (groupes d'experts de la Commission européenne, auditions publiques, consultations publiques, livres verts, livres blancs, ...)
- Évaluation ex post de la législation existante

Module 4 : Négocier au Parlement européen et au Conseil de l'UE

Dans ce module, la valeur ajoutée du Mastère spécialisé se situe également dans l'analyse des phases habituellement les moins étudiées et les moins maîtrisées de la prise de décision européenne et sur lesquelles portent de réels enjeux d'influence. Ce module s'intéresse tout particulièrement aux modalités d'élaboration et de négociation des actes délégués et des actes d'exécution (« Comitologie »), progressivement devenus le centre névralgique des discussions européennes. Ce module s'intéresse également de manière très opérationnelle aux techniques d'influence multiculturelle. Plus globalement, le projet pédagogique du module repose en grande partie sur l'idée que les stratégies individuelles et collectives des décideurs doivent être analysées en prenant en compte des facteurs culturels, nationaux, linguistiques, voire personnels. Par ailleurs, ces acteurs de la décision évoluent selon des stratégies différenciées dans des environnements institutionnels qui conditionnent pour partie leurs marges de

manœuvre individuelles et collectives. Ce module propose donc une double grille d'analyse, de chacune des institutions mais aussi dans le cadre des relations interinstitutionnelles.

➤ **A l'issue de ce module, les participant(e)s seront capables de :**

- Présenter et défendre une position pour convaincre dans le cadre d'une négociation bilatérale ou multilatérale et interculturelle, notamment dans le cadre de la « Comitologie »
- Construire et mettre en œuvre une stratégie d'influence gagnante et un plan d'action prenant en compte l'environnement institutionnel et politique interne du Parlement européen et du Conseil, leurs priorités d'action et leurs procédures respectives

➤ **Contenu :**

- L'élaboration des positions nationales : modalités de travail avec la représentation permanente de la France auprès de l'UE et du Secrétariat général des affaires européennes (SGAE)
- Spécificités de l'organisation des travaux au Conseil de l'Union européenne et au Parlement européen
- La typologie des acteurs interne au Conseil et au Parlement
- Les intrications institutionnelles
- Méthodologie, concepts et pratiques quotidiennes de l'activité d'influence
- Les règles d'or et bonnes pratiques du négociateur
- Négocier dans un contexte multiculturel
- Négocier en trilogue
- Négocier en comitologie

Module 5 : Travailler avec les autorités nationales

Les administrations nationales constituent la part la plus importante de « l'administration européenne ». Elles ont un rôle primordial et une responsabilité majeure dans l'élaboration des politiques publiques européennes, dans leur mise en œuvre et dans le contrôle de l'effectivité et de la qualité de cette mise en œuvre. Les professionnels des affaires publiques européennes ne peuvent méconnaître l'enjeu des relations avec les autorités nationales.

➤ **A l'issue de ce module, les participant(e)s seront capables de :**

- Présenter et défendre une position dans le cadre d'une négociation interministérielle

- Structurer un plan de transposition en droit interne et rédiger une mesure nationale d'exécution
- Elaborer la méthodologie d'un plan d'action en réponse à une procédure d'infraction de la Commission européenne
- Elaborer une stratégie d'influence et un plan d'action prenant en compte l'environnement institutionnel et politique national

➤ **Contenu :**

- Rappel du rôle des autorités nationales et des parlements nationaux
- Négociation interministérielle
- Transposition : procédures et enjeux / Prévention du risque de surtransposition
- Contrôle de l'application des réglementations européennes
- Contentieux :
 - enjeux et bonnes pratiques de la prévention du risque contentieux
 - modalités et conditions du recours aux procédures d'infraction

Module 6 : Maîtriser les enjeux et le contenu des politiques publiques européennes

L'approche par les procédures décisionnelles et les stratégies d'acteurs doit impérativement être accompagnée d'une approche très concrète par l'analyse des contenus même des grandes politiques publiques européennes. En effet, de très bonnes compétences techniques transversales sont incontestablement nécessaires, mais pas suffisantes toutefois pour former de futurs professionnels : les politiques publiques européennes ont des impacts très concrets dans un certain nombre de domaines stratégiques pour les Etats, les collectivités, les entreprises, mais également pour les citoyens en ce qui concerne leurs droits et devoirs quotidiens. Ce module s'inscrit dans le prolongement du premier module lors duquel ont notamment été examinés les instruments des grandes politiques publiques et les principales réalisations. Ce sixième module propose un regard spécifique et prospectif sur les grands chantiers législatifs et normatifs d'avenir qui constitueront demain les priorités des décideurs et des recruteurs.

➤ **Contenu :**

- Intelligence artificielle et numérique
- Brexit
- Cadre financier pluriannuel (rappel du module 1)
- Gouvernance de la zone euro

- Action extérieure de l'UE
- Politique commerciale
- Politiques d'asile et d'immigration
- Energie, climat et environnement
- Agriculture et sécurité alimentaire
- Sécurité et justice
- L'UE pour les entreprises (politique industrielle, brevets et lutte contre la contrefaçon)

Module 7 : Appliquer les réglementations européennes dans son organisation

Ce module s'inscrit dans le prolongement de l'analyse des enjeux et des instruments des politiques publiques réalisée dans les modules précédents. Ce septième et dernier module propose des exemples concrets de déclinaison opérationnelle des politiques publiques européennes dans différents contextes professionnels et secteurs d'activité en mobilisant l'expertise d'utilisateurs finaux des normes européennes (services de l'Etat, agents des collectivités, entreprises, organisations agricoles, associations de protection des consommateurs et de défense de l'environnement...), afin de mieux incarner l'effet des décisions. Il est en effet primordial que les professionnels des affaires publiques européennes soient non seulement en mesure d'analyser le contenu des politiques publiques européennes, mais il faut qu'ils soient également capables de faire le lien, d'un point de vue stratégique et technique, avec l'activité de leur organisation. Une des valeurs ajoutées du Mastère spécialisé est de ne pas se limiter à l'examen des actes normatifs européens mais de proposer également une analyse poussée de l'impact opérationnel des décisions du juge européen.

➤ **A l'issue de ce module, les participant(e)s seront capables de :**

Identifier et anticiper l'effet, bénéfique ou contraignant, des règles européennes sur son organisation

➤ **Contenu :**

- Les différents effets des politiques européennes : managériaux, techniques, financier, commerciaux...
- Analyse de la portée opérationnelle des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne
- Etudes de cas sur la mise en œuvre sectorielle d'une réglementation européenne :
 - Dans une entreprise industrielle
 - Dans une fédération professionnelle
 - Dans une collectivité locale

- Dans une administration centrale
 - Dans une organisation de défense des consommateurs
 - Dans une ONG
 - Dans une coopérative agricole
 - dans une PME de service
- Exemples concrets (story telling) de difficultés de mise en œuvre des règles européennes et analyse rétrospective de contentieux
 - Les différents types de financements européens
 - Les techniques de réponse aux appels d'offre et le portage de projets européens
 - Les réseaux d'acteurs européens

Module en option : préparation de l'ENA aux concours de l'Union européenne

Cette préparation est proposée en accès libre aux participant(e)s du Mastère spécialisé qui envisagent d'intégrer la fonction publique européenne. L'ENA est le seul centre de préparation en France labellisé par EPSO, l'office de recrutement des institutions de l'Union européenne. Plus de 600 personnes ont été préparées en 2016 et 911 en 2017. La préparation de l'ENA multiplie par 10 les chances de réussite par rapport aux autres écoles. Pour le dernier concours AD5 2017 Généraliste dont la liste de réserve a été publiée le 18 mai 2018, il apparaît que l'ENA a formé 30 des 126 lauréats, soit 24% des lauréats. L'ENA a accompagné 7 des 13 lauréats français, soit 54% de lauréats français formés par l'ENA. L'ENA met en avant deux spécificités : des formations onlines à distance et un accompagnement personnalisé.